



NON AUX AMENDES **DE MACRON !**

**MACRON VEUT PUNIR CELLES ET CEUX QUI LUTTENT CONTRE SA POLITIQUE
AVEC DE NOUVELLES AMENDES.**

**IL S'AGIT DES « AMENDES FORFAITAIRES DÉLICTUELLES (AFD) »,
PRÉVUES DANS LA DERNIÈRE LOI DE GÉRALD DARMANIN.
INFLIGÉES PAR DES POLICIERS ET NON DES JUGES, ELLES SONT
POURTANT INSCRITES AU CASIER JUDICIAIRE.**

CES AMENDES, C'EST LA DISPARITION DE NOS DROITS FONDAMENTAUX !

- LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE DISPARAÎT
- LE DROIT À ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR UN AVOCAT DISPARAÎT
- L'INDIVIDUALISATION DES PEINES (CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES, ACQUITTEMENT...) DISPARAÎT

CES AMENDES, C'EST UNE ATTAQUE CONTRE LE DROIT À MANIFESTER !

- LA LOI DE DARMANIN PRÉVOIT DES AMENDES TRÈS LOURDES :
- 500 À 1 000 € POUR LES MAJEURS QUI OCCUPENT UN LYCÉE
 - 800 À 1 600 € POUR LES GENS QUI BLOQUENT UNE ROUTE COMME LE FAISAIENT LES GILETS JAUNES OU COMME LE FONT LES MILITANTS ÉCOLOGISTES

MACRON VEUT RÉPRIMER LA LUTTE CONTRE LA RETRAITE À 65 ANS

- MACRON PRÉPARE LA RÉFORME DE LA RETRAITE À 65 ANS AU MOIS DE JANVIER
- IL SAIT QUE CETTE RÉFORME EST IMPOPULAIRE : 70% DES FRANÇAIS SONT CONTRE !
 - IL A PEUR DES MOBILISATIONS DES JEUNES ET DES GILETS JAUNES
 - IL VEUT DONC FAIRE PEUR : MENACER ET PUNIR CEUX QUI LUTTENT

IL NE NOUS FERA PAS TAIRE : NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

UNE PÉTITION EST LANCÉE CONTRE CE PROJET RÉPRESSIF ET ANTI-DÉMOCRATIQUE.
ELLE A DÉJÀ RECUEILLI PLUS DE 40.000 SIGNATURES.

SCANNEZ CE CODE POUR LA SIGNER !

